



*Direction régionale
de l'Équipement de Franche-Comté*

*Direction régionale
de l'Équipement de Champagne-Ardenne*

Projet d'aménagement de la RN19 entre Langres (A31) et Vesoul Est

**Bilan de la concertation recommandée
par la Commission nationale du débat public**

Section Langres - Vesoul

2.1.1 LA RELATION DES ÉVÉNEMENTS

01 avril 2008

1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Cette partie répertorie les différentes actions mises en œuvre pour les besoins de cette concertation : permettre au public de s'informer, puis d'exprimer avis, propositions et questions auprès du maître d'ouvrage et du garant.

1/Le dossier support de concertation

Un document de 24 pages a été édité par la maîtrise d'ouvrage, afin de permettre une présentation synthétique du projet en l'état des études, d'informer le public sur le périmètre de la concertation et de présenter les modalités de participation.

Diffusion du document :

- remise de stocks de dossiers aux maires, à l'occasion de la réunion publique de pré-information du 18 juin, pour diffusion dans leur commune ;
- mise à disposition lors des différentes réunions publiques ;
- mise à disposition dans les DDE ;
- téléchargement sur le site nouvelle-rn19.net.

2/ l'exposition

Une exposition de présentation du projet en six panneaux a été réalisée à partir du dossier de concertation, elle a été présentée lors des trois réunions publiques de lancement en juin, puis sous forme itinérante durant l'été 2007 dans les communes de : Langres, Chalindrey, Fayl-Billot, Cintrey, Gourgeon, Combeaufontaine, Port-sur-Saône et enfin lors des trois réunions publiques de clôture d'octobre 2007.

3/ Les réunions de pré-information

Ces réunions ont eu lieu le 18 et le 19 juin à Combeaufontaine. La première, destinée aux maires, a réuni une soixantaine de personnes ; la seconde s'adressant aux acteurs socio-économiques et associatifs comprenait une vingtaine de participants. Elles ont permis à la maîtrise d'ouvrage et au garant de faire une première présentation du projet, du dispositif de concertation et des modalités de participation.

Chacun des participants a reçu un dossier d'information contenant :

- 5 exemplaires du dossier de concertation (cf.supra);
- 1 CD-Rom (dossier de concertation + panneaux d'exposition) ;
- 1 communiqué de presse (pour reprises, si les communes ou les institutions le souhaitent, dans leurs journaux et/ou sur leurs sites Internet) ;

- 5 affiches A3 ;

4/Les réunions publiques

Six réunions publiques se sont déroulées :

- à l'occasion du lancement de la concertation les 26, 27 et 28 juin à Port-sur-Saône, Fayl-Billot et Langres avec une fréquentation de 200, 180 et 80 personnes ;
- pour faire la synthèse des contributions les 1^{er}, 2 et 3 octobre à Port-sur-Saône, Langres et Fayl-Billot avec une fréquentation de 100, 80 et 100 personnes.

5/L'atelier thématique

A la suite de la réunion de lancement de Langres, le garant de la concertation a estimé utile d'approfondir la problématique de l'échangeur de Langres. Un « atelier thématique », réunion entre les acteurs concernés, sur invitation, a eu lieu le 18 septembre 2007. Une trentaine de personnes y ont participé.

6/La boîte postale « CONCERTATION RN19 »

Une boîte postale a été ouverte pour les besoins de la concertation, 116 courriers lui ont été adressés et ont été versés à la base de données (cf. paragraphe suivant).

7/L'adaptation du site Internet

Le site Internet www.nouvelle-rn19.net , mis en service en novembre 2003 a été adapté à cette concertation. Une rubrique « A31 – Vesoul – concertation » a été créée, comprenant notamment des documents d'études en téléchargement pour une information plus complète sur le projet. Le site a également permis de recueillir les questions et contributions du public, et de leur apporter une réponse lorsque cela était demandé. Une base de données en back office a été mise en place ; toutes les contributions reçues par courrier (cf. paragraphe précédent) y ont été versées.

Ainsi, 148 questions ou contributions ont-elle été enregistrées.

Le site Internet a joué un rôle essentiel dans la publication des questions du public, des réponses de l'administration et/ou du garant, et des contributions : ainsi, 67 contributions ayant donné lieu à réponses y ont été publiées, de même que 44 contributions en mode « sans réponse ».

2. LA MEDIATISATION DE LA CONCERTATION

Cette partie vise à exposer les actions mises en œuvre par la maîtrise d'ouvrage pour porter à la connaissance du public la tenue de cette concertation.

Il convient de rappeler le contexte particulier du lancement de cette concertation : la période de réserve électorale s'est achevée le 17 juin 2007. Les réunions de lancement étant programmées le 26 juin, le délai dont disposait la maîtrise d'ouvrage pour informer le public du lancement de la concertation était très court. C'est pourquoi la maîtrise d'ouvrage a choisi de multiplier les actions en direction de la population, afin que « nul ne soit censé ignorer cette concertation ».

1/ Les tracts distribués en boîtes aux lettres

Tirés à 26 500 exemplaires dans 45 communes concernées par le fuseau d'études (30 en Haute-Saône et 15 en Haute-Marne, ils ont été distribués dans les boîtes aux lettres, y compris dans celles de l'agglomération de Vesoul durant la semaine du 18 au 22 juin 2007. Ces tracts imprimés en format A4 (21 x 29.7) indiquaient les dates, heures et lieux des réunions publiques de lancement dans les trois communes de Fayl-Billot, Port-sur-Saône et Langres.

2/ Les affiches

Elles ont été remises aux participants des réunions de pré-information (élus et acteurs socio-économiques) à raison de 5 exemplaires par personne, dans l'objectif de relayer l'information. Le contenu était identique à celui des tracts, le format A3 (42 x 29.7) davantage adapté à l'affichage.

3/ les relations presse

Pour des raisons de calendrier électoral, les actions de la maîtrise d'ouvrage envers la presse ont débuté le 19 juin 2007 avec un déjeuner de presse organisé à Combeaufontaine, avec remise d'un dossier de presse exposant le dispositif et les modalités de participation à la concertation. A noter que, durant la période de réserve électorale, le garant, qui n'y était pas assujéti, avait pris un certain nombre de contacts avec la presse écrite, notamment en Haute-Marne.

Les journalistes ont été conviés aux réunions publiques de lancement et de clôture.

Un second point presse s'est tenu à Vesoul le 3 octobre 2007, pour communiquer les éléments d'un premier bilan de la concertation.

Les média ayant relayé cette concertation sont (cf. dossier de presse) : l'Est Républicain, la Presse de Vesoul, France Bleu Besançon, La Croix Hebdo, le Journal de la Haute-Marne.

4/ la publicité

Afin de renforcer le dispositif de communication de cette concertation, la maîtrise d'ouvrage a procédé à l'achat d'espaces publicitaires pour communiquer sur les réunions publiques :

- dans le Journal de la Haute-Marne (parution le 23 juin), l'Est Républicain (parution le 23 juin), la Croix Hebdo (parution le 22 juin), sur Radio Star (48 spots en juin et 48 spots en octobre) et enfin sur France Bleu Besançon (48 spots en juin et 48 spots en octobre) pour les réunions de lancement ;
- dans le Journal de la Haute-Marne (parution le 29 septembre), l'Est Républicain (parution le 29 septembre), la Croix Hebdo (parution le 21 septembre), la Presse de Vesoul (parution le 22 septembre) sur Radio Star (48 spots en juin et 48 spots en octobre) et enfin sur France Bleu Besançon (48 spots en juin et 48 spots en octobre) pour les réunions de clôture ;

5/ La sensibilisation des réseaux

En vue de toucher le maximum de personnes, des actions de présentation et de sensibilisation à la concertation ont été conduites au travers des réseaux :

- c'est dans ce but qu'ont été organisées les réunions de pré-information des 18 et 19 juin, la première à destination des maires, la seconde à destination des acteurs économiques et associatifs ;
- c'est également dans cette perspective que, pendant la période de réserve électorale, le garant a entretenu une campagne de rencontres avec les autorités administratives, les élus, et certains acteurs clés du monde économique et/ ou associatif.